

Texte action CA académique du SNES-FSU Orléans-Tours Blois le 2 mars

Contexte national

A deux mois de l'élection présidentielle, la campagne est plus que jamais bousculée. Les affaires marquent la campagne à droite, sur fond d'affairisme et de clientélisme. Malgré toutes les précautions à prendre concernant les sondages, ceux-ci marquent une constante : le parti national-populiste est en tête au premier tour, parti pourtant lui aussi marqué par les affaires. Des débats ont lieu à gauche pour une candidature unique afin éviter qu'elle soit absente du second tour.

La nécessaire moralisation de la vie politique, essentielle, masque pourtant ce qui devrait constituer le débat pour ces élections, aussi bien présidentielles que législatives : le projet de société, et les orientations économiques et sociales pour les cinq prochaines années. Tout ceci se passe, qui plus est, dans un contexte européen très inquiétant, marqué par un repli identitaire et xénophobe qui s'accroît.

Les 35 heures, dernier acquis social majeur, sont également plus que jamais attaquées, à droite et au centre. La question de la protection sociale (santé, retraite, solidarité...) est peu débattue hors la question de son «coût».

Même si le débat est peu présent dans les médias, la place de la fonction publique au sein de la société française est toujours remise en question par une partie des candidat-es : par la question des effectifs, par la question des pensions, parce qu'elle ne serait pas assez efficace, ou à cause d'un statut perçu comme un frein. Le rétablissement d'un jour de carence pour les fonctionnaires est aussi un des sujets remis en avant. Le SNES-FSU rappelle que rétablir ce jour de carence pour les fonctionnaires revient à les aligner sur la petite minorité de salarié-es du privé qui n'en bénéficie pas, la grande majorité étant protégée par des accords d'entreprise.

Les questions éducatives sont relativement peu présentes des débats elles aussi, en particulier la question du second degré. Si beaucoup de flou demeure, quelques vieilles recettes s'affichent : renforcement de l'autorité des enseignants (comment?), autonomie des établissements (c'est-à-dire des chefs d'établissements).

Le SNES-FSU doit plus que jamais faire entendre ses exigences et ses propositions concernant le second degré, et notamment sa proposition d'élever l'âge de la scolarité obligatoire à 18 ans. Il rappelle également que tous/tes les mineur-es présent-es sur le territoire ont un droit à scolarisation, et que l'état doit leur permettre de finir leur scolarité.

Région

Les régions prennent un poids de plus en plus important dans la carte des formations professionnelles. Les transferts de compétences de l'État vers les régions affaiblissent le service public d'éducation et renforcent les inégalités. Le choix de la région Centre-Val de Loire de favoriser l'apprentissage, notamment en BTS ne profite qu'à une certaine catégorie d'étudiant-es et ne permet pas la mixité sociale. En outre, la recherche d'adéquation systématique entre les besoins en recrutements sur des bassins d'emplois restreints et la carte des formations néglige la réflexion sur le long terme et les formations rares à vocation nationales.

La Loi Peillon de 2013 a transféré la maintenance informatique des établissements à leur collectivité de rattachement, y compris pour les réseaux et matériels pédagogiques. La région pour les lycées et certains conseils départementaux pour les collèges ont fait le choix de centraliser à outrance la maintenance informatique en voulant gérer la maintenance à distance. Cela n'est pas sans poser des questions quant au risque d'atteinte à la liberté pédagogique des enseignants, qui comprend la liberté de choix des logiciels. Que les enseignants soient déchargés de la tâche de la maintenance informatique peut être une bonne chose, mais cela ne peut pas aboutir à l'apparition de nouveaux problèmes. Ainsi, une solution doit être trouvée pour qu'au besoin, les enseignants puissent intervenir sur les stations de travail.

Par ailleurs, le SNES-FSU s'oppose aussi aux dernières propositions faites par l'association des régions de France :

-Extrait proposition 5 sur l'Education et l'ESR :régionalisation de la carte des formations des lycées et lycées professionnels, présidence des CA par un chef d'entreprise, régionalisation de l'orientation scolaire...)

-Extrait proposition 8 sur la Fonction Publique : "Inscrire dans les textes le principe d'une obligation annuelle de travail de 1607 heures et mettre fin aux régimes dérogatoires à cette base légale. « Réintroduire un jour de carence pour les arrêts maladie". "Assouplir la gestion des ressources humaines, notamment dans les collectivités, en rendant plus aisé le recrutement de contractuels, tout en maintenant le principe du concours comme modalité de recrutement de droit commun" etc...

Le SNES-FSU demandera une audience second degré auprès de la région en la proposant aux autres syndicats de la FSU concernés.

Rentrée 2017

Dans notre académie, les quelques 188 postes d'enseignants en plus ne suffiront pas à absorber la hausse des effectifs attendue, en collège (+468 élèves) et en lycée (+1168 élèves), et alors que peu d'ouvertures sont prévues dans les lycées professionnels, faute de moyens suffisants.

La réforme du collège, et en particulier l'évaluation des élèves, continuent de poser de nombreux problèmes dans les établissements, et divisent les équipes. Les bulletins envoyés aux familles, parfois accompagnés de relevés de compétences, sont illisibles. En lycée, la hausse des effectifs va être très difficile à absorber.

Dans les départements, le SNES-FSU continue de s'opposer à la fermeture du collège Jean Moulin, et à la fusion des lycées de Loches, et apporte son soutien aux collègues en lutte.

Il sera aussi aux côtés des collègues de lettres qui sont sous la menace encore une fois cette année d'une dégradation des conditions dans lesquelles ils feront passer les EAF (épreuves anticipées de français), et au détriment des élèves, à savoir 84 copies à corriger par correcteur en 5 jours ouvrables et 14 candidats par jour à l'oral.

Le SNES-FSU soutient les actions du 30 mars concernant la revalorisation des pensions, la santé et la place des retraités dans la société.

Il convient en outre de continuer à être vigilant concernant le respect des droits syndicaux, le droit à formation syndicale pour tous les collègues, mais aussi le respect des élu-es, alors que des CTSD se tiennent dans des délais peu compatibles avec notre travail, et que le CT Académique censé se prononcer sur les mesures de carte scolaire se tient après l'ouverture du serveur.

Les prévisions d'effectifs d'élèves pour la rentrée 2017 montre qu'il existe un problème de sectorisation des lycées de Blois et de Chartres. Lors du CTA de janvier, comme dans plusieurs CA de lycées blésois, cette question a été abordée et il semble que l'administration réfléchisse, avec la région, à une refonte. Le SNES-FSU doit être associé à cette réflexion et demandera une audience auprès de la rectrice à ce sujet.

Votes : unanimité des présent-es (19)